



Résidence Pierre et Marie Curie 10
rue Lamennais, 35240, RETIERS

COMPTE RENDU
Comité Technique
d'Etablissement
du 29 Novembre 2012

QUA – EN 03.00.01

Étaient présents : Mme Bonnier, Mme David, Mme Joulia, M. Leghie, Mme Drouet, Mme Ligot, Mme Burban, M. Rousselet, M. Brignon

Excusée : Mme Hebert

Début de la séance : 15h00

1. Bilan de la réunion du CTE de mars

- Retour sur le dernier compte rendu :
 - La prime de service
 - Les élections des membres

- Ce qui a été fait :
 - Téléphones portables
 - Tenues de couleur
 - Digicodes aux portes
 - Nettoyage des fauteuils roulants
 - Code de la fonction publique en salle de pause
 - Détecteur de lumière automatique dehors
 - Travaux : décoration-tapisserie en cours
 - Le poste M7 (même si une évolution devra se faire)

- Ce qui reste à voir :
 - L'eau chaude des lavabos ne marche pas toujours
 - L'isolation des chambres : changement des fenêtres étalé sur la durée (certaines ont été faites)
 - Questions sur le projet de l'agrandissement de la salle à manger
M. Rousselet répond que c'est lié au projet de construction sur le parc, l'architecte est venu mais aucune information n'est précisée sur le projet de construction de maisons sur le terrain.
 - Les réunions équiées jour/nuit sont à revoir avec un ordre du jour.

- Il faut revenir sur :
 - Les tenues :
 - Pourquoi certains contractuels ont des nouvelles tenues et d'autres non ?

Mme Drouet répond que normalement les contractuels avec des contrats longs (1 an) ont des tenues de couleur.

- Les formations :

➤ Quand se déroulera la formation des membres du CTE ?

M. Rousselet doit revoir cette formation car il y a des interrogations.

- La planification des réunions sur l'année:

Jeudi 14 février 2013

Jeudi 23 mai 2013 (date à confirmer)

Jeudi 10 octobre 2013 (date à confirmer)

2. Constitution du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Objectifs du CHSCT : contribuer à la protection de la santé de la sécurité et améliorer les conditions de travail.

Exemples d'actions : éclairage, achat escabeau, incidents passés, hygiène, manque de signalétique, document unique.

Formation : crédits de formation commun avec un autre établissement sont officieusement accordés (Appel à projet CLACT).

La formation sera réalisée par un organisme indépendant, pour une durée de 3 jours à Retiers ou à Châteaugiron.

6 membres : 3 titulaires et 3 suppléants

Les candidats sont :

Mme BALDINI Stéphanie

Mme DELALANDE Florence

Mme DEVOUGE Amandine

Mme JOULIA Aude

Mme LOISEL Nicole

Mme MARTIN Marie-Hélène

Le choix des titulaires ou suppléants se fera en interne. Mais le directeur pense que les agents déjà membres du CTE doivent être suppléantes.

3. Les nouvelles questions

LA PRIME DE SERVICE

Destinataires :

La prime est attribuée aux agents en activité, en congé maladie, en accident du travail et en maladie professionnelle.

Les agents en congé de formation, en congé parental, en congé maladie ordinaire, en congé longue durée et en disponibilité ne perçoivent pas la prime de service.

Suite à la possibilité de faire une attestation par salarié pour comprendre la prime de service, Mme Ligot répond que cela est possible mais cependant elle préfère que les personnes viennent directement la voir. Elle est à disposition de chaque agent pour expliquer le calcul de leur prime de service.

- **Cas concrets :**

Mme Ligot a expliqué avec un exemple concret, la façon dont était calculée la prime de service. Il faut savoir que la prime de service est individuelle et propre à chaque agent.

Voici le détail :

1^{ère} exemple :

- Agent à temps complet sur les douze mois de l'année

Indice majoré au 31/12/2011 : 316

Note : 18,5/25

4 jours : absence maladie

2 jours : autorisation absence

1/140 : circulaire n°362 mise en application de l'arrêté du 24 mars 1967

Nombre de points : $316 \times 18,5 = 5846$

Prime brute : $5846 \times 0,2123$ (valeur du point) = 1241,11

Valeurs absences : $1241,11 \times (6/140) = 53,19$

Prime nette = $1241,11 - 53,19 = 1187,92 + 133$ (reliquat) = 1320,92€ montant annuel prime de service

2^{ème} exemple :

- Agent à temps partiel (80% rémunéré 85,7%) sur les douze mois de l'année

Indice majoré au 31/12/2011 : 298

Note : 17/25

46 jours : absence maladie

1/140 : circulaire n°362 mise en application de l'arrêté du 24 mars 1967

Nombre de point : $298 \times 0,857 \times 17 = 4341,56$

Prime brut : $4341,56 \times 0,2123$ (valeur du point) = 921,71

Valeurs absences : $921,71 \times (46/140) = 302,85$

Prime nette : $921,71 - 302,85 = 618,86 + 114$ (reliquat) = 732,86 € montant annuel prime de service

- En 2011, 39 agents sur 42 ont bénéficié d'un reliquat.

Il n'est pas possible de partager le reliquat entre tout le personnel. Le Conseil d'Etat a précisé que les contractuels n'ont pas le droit de percevoir la prime de service (et donc un reliquat). Celui-ci est réservé seulement aux titulaires.

LES FORMATIONS ENVISAGEES EN 2013

- **Appel à projets CLACT (Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail) : 37 500€**

- Acquisition du matériel :

Matériaux pour le soin, accessoires en lingerie ; des escabeaux, des chariots, des tables de tri, des sièges pour le personnel administratif.

- Formation PRAP : Prévention des risques liés à l'activité professionnelle

Cette formation est destinée aux professionnels de l'établissement sur la manutention, la prévention des accidents du travail...

- Formation des membres du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

- **Formations**

- PSI : Plan de Soins Informatisé

- Incendie

- VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

- SST : Sauveteur Secouriste du Travail

- Formation d'Aide-Soignante

- Formation CAP Fleuriste

- Soins palliatifs

LES TRAVAUX

- Il n'existe pas de prime pour le décapage.

Il faudrait voir comment rendre ce travail moins pénible. Le CHSCT pourra travailler sur ce thème. De plus, il faut voir avec M. Guevel pour remettre les meubles en place.

- Les façades : la démarche est engagée

- Les bacs à douches : ils ne sont pas priorisés

- La salle à manger va être tapissée

- Certaines chambres vont être repeintes si une fois libre il y a besoin.

- Les fenêtres de un ou deux résidents vont être changées rapidement

- Le matériel de cuisine vient d'être changé (gazinière, four, réfrigérateur)

- Les menuiseries dans le couloir de la chapelle viennent d'être changées

- Les robinets thermostatiques ont été changés

De plus, il y a le budget réservé à l'évaluation externe.

Propositions de travaux :

- Le bloc de béton à enlever dehors sur une place de parking.

- La salle du personnel est trop petite

- On entend les discussions entre la salle de pause et le bureau de Mme Drouet : réfléchir pour d'autres salles.

- Porte à code pour le bureau secrétariat : des passes sont commandés pour le secrétariat. Il est préconisé de mettre la clef de la porte du secrétariat à portée des agents.
- Porte à code pour l'infirmierie. Pour la salle de soins, la question n'est pas tranchée.

La règlementation précise de fermer à clef la pièce où sont stockés les médicaments ; de réaliser une liste des personnes habilitées à rentrer dans la salle de médicaments ; de ne pas donner accès à des documents confidentiels.

- Achat d'un escabeau : prévu
- Mise en place d'une astreinte technique week-end/nuit : impossible avec le budget.
Une liste est affichée dans la salle du personnel pour savoir qui contacter en cas de besoin de dépannage.
- Nettoyage des poubelles. Depuis 2 mois, les poubelles n'ont pas été nettoyées par l'agent d'entretien. M. Rousselet a déclaré que le travail serait fait rapidement.
- Problème de lumière dans les placards des résidents - chambre côté foyer logement : un éclairage serait évidemment la solution ; c'est à examiner.
- Mise en place de robinets infra-rouge dans les salles de secteur : le CHSCT pourra se pencher sur la question.
- Mauvaise qualité du papier toilette : voir avec Mme Joly pour un autre fournisseur. Vu le 05/12/2012 avec Mme Joly pour le papier toilette actuel, la qualité est inchangée malgré le changement de fournisseur.

LE BUDGET

En 2011 : déficit de 59 432€ pour le budget du personnel

En 2012 : le même déficit, voir plus

En 2013 : le budget exécutoire prévoit la budgétisation de 1,5 ETP en plus du tableau des effectifs actuels mais ces ETP sont déjà présent dans l'établissement.

Renouvellement théorique courant 2013 de la Convention tripartite : retard de l'ARS, signature pas avant 2014.

LES PLANNINGS DU PERSONNEL SOIGNANT

Mme Drouet planifie les fériés comme les week-ends sauf pour le 14 juillet et le 15 août.

Il y a le droit de poser des congés le week-end. Il y a certains refus pour les personnes qui préviennent à la dernière minute.

Pour les vacances d'été, Mme Drouet va regarder les plannings des dernières années pour assurer une équité.

Par exemple :

Si un agent est en congés en août depuis 3 ans, l'agent devra faire des concessions si besoin.

De même si un agent célibataire veut avoir ces vacances en août, alors qu'il n'en a jamais eu ; il a la possibilité d'avoir des congés sur des vacances scolaires.

Roulement pour avoir les congés entre Noël et le Nouvel An sur une semaine. Mme Drouet va étudier la possibilité à partir de 2013.

Mme Drouet met à disposition dans la salle de pause des plannings prévisionnels sur quatre mois. Il faut prévoir à l'avance les changements.

LES QUESTIONS SUPPLEMENTAIRES

- Demande sur la possibilité de mettre en place des journées d'accueil pour les remplaçants lors d'une embauche.

Ces journées d'accueil existent mais le soignant présent garde son travail habituel à faire ; c'est ce point qui pose problème.

Par exemple, pour cet été, mettre en place une réunion pour les nouveaux remplaçants. Il y aurait une explication sur les règles de base d'hygiène.

- Mettre en place un référent par nouvel agent pour discuter, échanger et expliquer les problèmes ?
- Plaintes des formations incendies qui reviennent trop fréquemment. Mme Drouet rappelle que ces formations sont obligatoires pour celles dispensées par FSI et tout à fait indispensables pour celles concernant le fonctionnement de la centrale incendie.
- Affichage des comptes rendus du Conseil d' Administration dans la salle de pause
- Il faudrait mettre en place des réunions de secteur avec les animateurs dans les secteurs - le mardi-. Par exemple : le 1^{er} mardi du mois au secteur mimosas, le 2^{ème} mardi du mois au secteur des Orangers, le 3^{ème} mardi du mois au secteur des Coquelicots et le 4^{ème} mardi au secteur des Violettes. La question sera étudiée.

Clôture de la réunion à 18h20.

Prochaine réunion : Jeudi 14 février à 15h00

Plan d'action

	Actions	Pilote	Echéance	Réalisation
1	Eau chaude du lavabo ne marche pas toujours	M. Guevel		
2	Nettoyer les poubelles			
3	Problème de lumière dans les placards des résidents			
4	Enlever le bloc de béton dehors sur une place de parking			
5	L'isolation des chambres ; changement des fenêtres	M. Rousselet	2013	
6	Les façades		2013-2014	
7	La formation des membres du CTE			
8	Définir le statut des membres du CHSCT	Membres CHSCT	Lors de la 1 ^{ère} réunion	
9	Rendre le travail de décapage moins difficile		Lors de la 1 ^{ère} réunion	
10	Acheter un escabeau		Lors de la 1 ^{ère} réunion	
11	Mettre en place des robinets infra-rouge dans les salles de secteur		Lors de la 1 ^{ère} réunion	
12	L'évaluation externe	M. Brignon	2013	
13	Affichage des comptes rendus du Conseil d' Administration		immédiat	
14	Mettre en place un référent par nouvel agent pour discuter et expliquer les problèmes ?	Mme Drouet		
15	Mettre en place des journées d'accueil pour les remplaçants lors d'une embauche ?			
16	Mauvaise qualité du papier toilette	Mme Joly	immédiat	05/12/2012
17	Porte à code pour l'infirmierie		A étudier	
18	Réfléchir pour d'autres salles : salle à manger - bureau de Mme Drouet		A étudier	
19	Mettre en place des réunions de secteur avec les animateurs dans les secteurs ?		A étudier	